



17 octobre 2025

Déclaration du conseil d'Unifor à Stellantis concernant l'usine de montage de Brampton

Le conseil d'Unifor à Stellantis, qui représente plus de 8 000 membres travaillant dans les installations de Stellantis partout au Canada, condamne fermement la décision de l'entreprise de délocaliser la production future des véhicules J4U (Jeep Compass) de Brampton, en Ontario, aux États-Unis.

La décision de Stellantis constitue une violation flagrante des engagements de l'entreprise dans le cadre de la convention collective conclue avec notre syndicat, nos membres et leur famille.

Le conseil d'Unifor à Stellantis rejette catégoriquement cette décision. Notre conseil et ses membres prendront toutes les mesures nécessaires pour faire annuler cette décision, en collaboration avec la direction nationale d'Unifor.

Les actions de Stellantis sont déplorables. Depuis février 2025, date à laquelle l'entreprise a initialement informé le syndicat des retards dans la restructuration de l'usine de montage de Brampton et la mise en œuvre de la production des véhicules J4U, Unifor cherche à obtenir des éclaircissements sur les motifs de l'entreprise et le calendrier de reprise des travaux. Pendant huit mois, les responsables de l'entreprise nous ont assuré que l'engagement relatif à l'usine de Brampton demeurerait le même, bien qu'ils aient invariablement omis de rendre des comptes régulièrement à nos membres. Ce n'est que quelques minutes avant l'annonce publique de Stellantis le 14 octobre 2025 que notre syndicat a été informé de ce retournement de situation. Ce comportement de la part de l'entreprise est totalement irrespectueux et inapproprié.

Les reportages subséquents et les déclarations publiques du président-directeur général de Stellantis, Anthony Filosa, suggèrent que des « projets ambitieux » sont envisagés pour l'usine de montage de Brampton et que des discussions sont en cours entre l'entreprise et le gouvernement canadien. Unifor n'a toutefois été informé d'aucun autre projet concernant la production à Brampton. Il n'y a aucune raison de croire que ces déclarations publiques sont crédibles ou fiables. De plus, le gouvernement fédéral n'est pas l'agent de négociation légal des travailleuses et travailleurs de l'usine de montage de Brampton. Toute discussion future sur l'avenir de l'usine doit inclure Unifor.

Les actions de Stellantis cette semaine ternissent les 100 ans d'histoire de l'entreprise dans le secteur de l'automobile au Canada. L'entreprise a trahi la confiance du syndicat, tout comme celle de son personnel et de toute la population canadienne. Unifor ne tolérera pas un tel comportement.

Le conseil d'Unifor à Stellantis attend une réponse ferme et immédiate de la part du gouvernement. Le gouvernement fédéral doit tenir Stellantis responsable de sa décision, notamment en éliminant le traitement préférentiel accordé à l'entreprise en matière de remise tarifaire pour les importations en provenance des États-Unis et en intentant une

action en justice contre l'entreprise pour avoir failli à ses engagements en matière de financement public. Unifor coordonnera ses efforts avec les gouvernements fédéral et provincial afin d'envisager des sanctions supplémentaires et continuera d'exiger des gouvernements qu'ils défendent pleinement l'industrie automobile nationale tout en cherchant une solution équitable et permanente aux tarifs douaniers américains sur les automobiles.

Notre conseil exhorte également le gouvernement fédéral à mettre en place un plan d'action et une réponse politique stricte afin de protéger l'industrie automobile canadienne et les usines automobiles du pays contre de nouvelles perturbations. Au cours des derniers mois, notre syndicat a tiré la sonnette d'alarme concernant les annulations et les délocalisations de programmes canadiens de production de véhicules et de pièces, lesquelles ont entraîné la mise à pied de milliers de travailleuses et travailleurs de l'automobile et de membres d'Unifor. La menace qui pèse sur l'usine de Brampton n'est que le dernier incident en date.

La position de notre syndicat est claire et explicite : Stellantis doit immédiatement revenir sur sa décision de délocaliser la production de véhicules J4U de l'usine de Brampton, laquelle fait l'objet d'un engagement contractuel. Ce programme doit rester à l'usine de Brampton, et la restructuration doit commencer dès que possible. Les membres d'Unifor ont conclu une convention collective avec Stellantis en 2023 sur la base de l'engagement de l'entreprise à l'égard de ce programme de production et d'autres encore. Stellantis doit respecter cet engagement à l'usine de Brampton.

D'ici à ce que la restructuration de l'usine soit terminée et que les travailleuses et travailleurs retournent au travail, notre syndicat s'attend à ce que tous les membres bénéficient d'une sécurité du revenu bonifiée et du maintien de leurs avantages sociaux.

Le conseil d'Unifor à Stellantis s'engage à poursuivre le dialogue avec ses sections locales affiliées, la direction de l'usine et le syndicat national afin de déterminer les prochaines étapes qui permettront de protéger les emplois des membres de l'usine de montage de Brampton et dans toutes les installations de Stellantis Canada.

Notre conseil et ses sections locales affiliées sont prêts à prendre des mesures directes, par tous les moyens nécessaires, pour protéger les emplois de nos membres.